

BCM/BUREAUX DE CHANGE

ORAGE SUR LE PARTENARIAT

Le partenariat instauré entre la Banque Centrale de Mauritanie (BCM) et les bureaux de change dans l'objectif de contre-carrer les effets pervers du marché noir des devises, se poursuit pour la deuxième semaine consécutive.

Toutefois, les premiers écueils sur lesquels "l'idylle" risque se briser se sont déjà, manifestés. Devant le refus poli et ferme des cambistes de ne pas payer la récente note d'imposition et sachant qu'une attestation fiscale est indispensable au renouvellement de l'agrément des bureaux de change, ce partenariat

risque de ne pas faire long feu. En effet, au terme de sa dernière assemblée générale tenue l'après midi du lundi dernier à l'hôtel Novotel Tfeila, l'Association des Bureaux de Change (ABC) a décidé de ne pas accepter la note d'imposition émanant de la Direction des Impôts portant sur la somme de 13 000 000 UM par bureau de change. Une réunion tenue la matinée de la même journée avec Sid'Amine Ould Ahmed Challa le Directeur Général des impôts a tourné au fiasco. Ould Ahmed Challa, comme à son habitude, quand il s'agit de recouvrer les recettes fiscales de l'Etat, se serait montré intransigeant.

BCM/Bureaux de Change

Orage sur le partenariat

A l'adresse d'un propriétaire de bureau de change qui avait exprimé son intention de rendre son agrément compte tenu de son incapacité à honorer le fisc il a rétorqué : " cela ne nous empêchera pas de prélever le note d'imposition sur votre caution et de vous demander par la suite, le reste !". Une note d'imposition jugée par ailleurs, excessive par l'ensemble des adhérents de l'ABC parce qu'elle aurait été établie sur la base du chiffre d'affaires et non du bénéfice, comme le veut la loi.

Aussi, dans leur déclaration finale et après de houleuses discussions desquelles la Presse a été écartée (transparence ou es-tu ?), les changeurs se sont dits satisfaits du partenariat avec la BCM mais dans l'impossibilité de s'acquitter de cette obligation fiscale. Ce refus de paiement maquillé en demande de révision pourrait sonner le glas d'une idylle décriée déjà, par les principaux intermédiaires agréés, notamment les banques. Les banques trouvent effet que l'intérêt manifesté par l'institut d'émission pour les bureaux de change est suspect à plus d'un titre. En fait, ce dernier, acculé au dos du mur par les plus hautes autorités du pays sans lesquelles il aurait attendu que l'euro franchisse le cap de 10000M a voulu pour une raison objective d'abord, défendre ses options en matière de libéralisation de change en encourageant les petites entités opérant dans la vente et la collecte des devises. Mais il y aurait ensuite de la subjectivité, parce que

plusieurs bureaux de change sont en fait propriétés des dinosaures de la BCM. D'ailleurs au summum de la crise certains propriétaires des bureaux de change s'étaient montrés menaçants avec des propos du genre : " ou vous nous tendez la perche ou vous coulez avec nous ". Cet esprit de "camaraderie" est à l'origine de l'idylle que nous vivons présentement, et rien ne justifie qu'elle se poursuive selon un haut cadre bancaire qui a requis l'anonymat

Pour un autre cadre de banque qui n'a pas manqué de protester contre ce que nous avons écrit dans notre précédente livraison, quand nous avons qualifié les Banques de boutiques, les Banques avec leur 2500 employés, leurs 53 agences, leur solvabilité et leurs effets induits sur l'économie devaient être le partenaire privilégié. Mieux en tout cas déclare-t-il, qu'une officine se limitant à un personnel de deux unités rechignant à payer l'impôt et sans effets induits sur l'activité économique.

Et attendant de trouver une formule durable avec le maintien du partenariat avec les bureaux de change qui veulent un allègement fiscal, un rehaussement du plafond de l'allocation en devises ou l'option d'un meilleur partenariat avec les autres intermédiaires agréés notamment les banques, la responsabilité de l'institut d'émission reste flagrante, en amont et en aval. Ce qui se passe aujourd'hui au niveau du marché de change, n'est pas, avons-nous écrit, il y a quelques mois, le fruit du hasard.